

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 5 mars 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation 1 p. (147r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 5 mars 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53081>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [5 mars 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméAnnonce l'envoi de deux chèques : l'un de 10 F à D. A. Courmes, l'autre de 300 F à Jules Pascaly.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Lotus bleu \(Le\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Ternes 5 mars 1898

Messieurs Offroy, Guindard et C^{ie},

J'ai l'honneur de vous con-
firmer ma lettre du 3 courant
et de vous informer que j'envoie
aujourd'hui les deux chèques
suivants auxquels je vous
prie de faire bon accueil:

— N^o 76920 valeur 10 francs
à l'ordre de M. J. D. A.

Courmes, Paris

— N^o 76921 valeur 300 francs
à l'ordre de M. J. Pascaly

Paris

Agreez je vous prie
Messieurs l'assurance
de toute ma considération

Marie Gaudin-Ternes.
14 rue Bourdaloue.

P.S. Je recois à l'instant
votre lettre d'hier et vous
remercie beaucoup de
vos renseignements
réchaud, si vous retour-
nerai celui qui est oblige,
après que vous le passiez
remettre en état si possible,
et vous remerciez bien au